

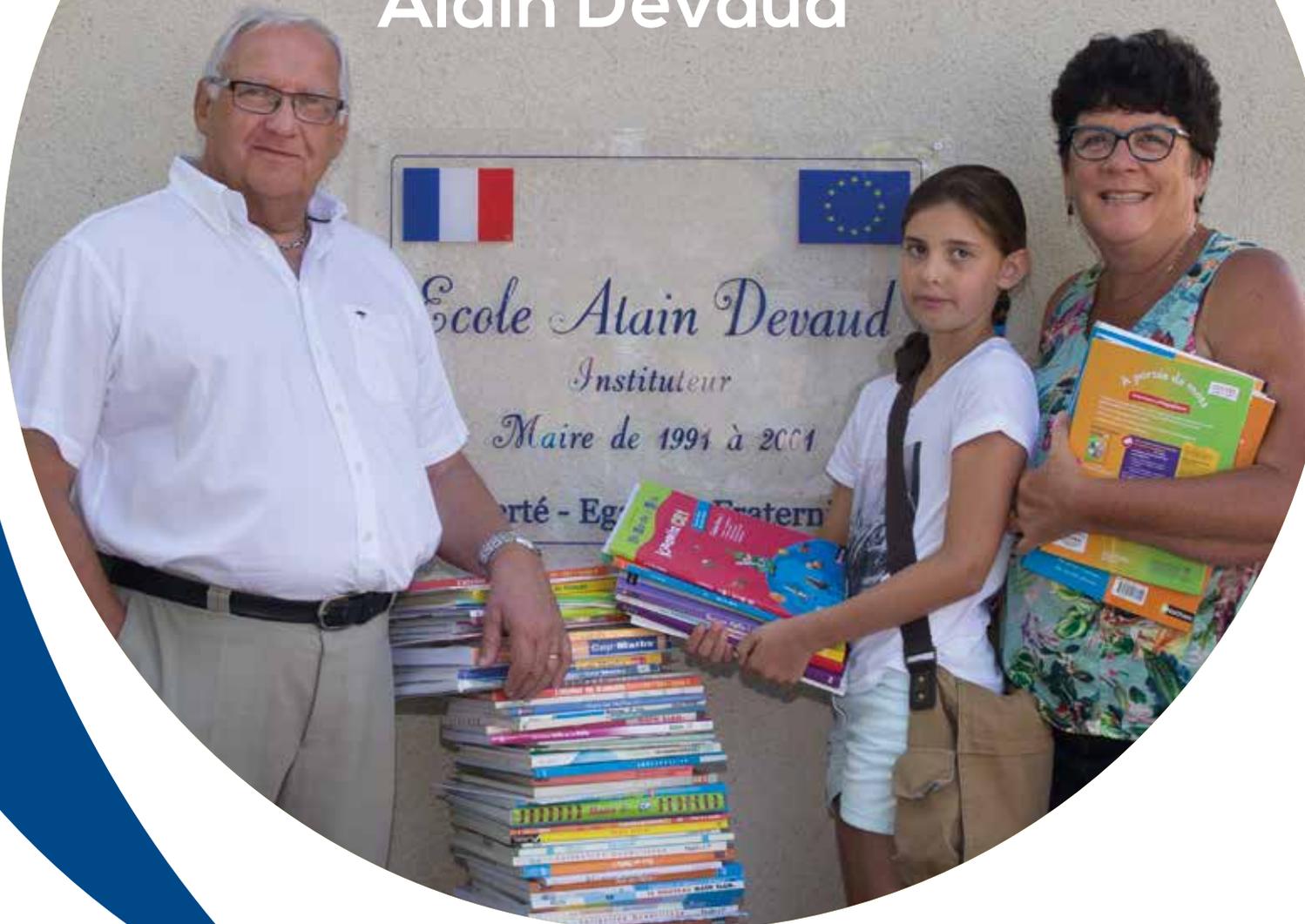
Le magazine des habitants de

# Nieul **sur** Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°38 SEPTEMBRE 2016

PAGES 4 - 5

## La rentrée à l'école Alain Devaud



**4** • Dossier  
**Le gâchis ça suffit !**

**6** • Environnement  
**Place au fauchage tardif**



### 3 Patchwork

L'actualité en bref.

### 4 LE DOSSIER

#### Le gachis, ça suffit !

Jeunes et citoyens

### 6 Action sociale

60 ans et +  
 L'APA peut vous concerner

### 7 Environnement

Zerophyto<sup>(2)</sup> : place au fauchage tardif

### 8 Associations et culture

Les mystères authentiques de Nieul Danik Chevreau, historien-garagiste

### 10 Bon à savoir

Restauration du clocher :  
 les Compagnons à l'œuvre  
 Recensement de la population

### 12 Agenda

#### En couverture :

Albane Lassaire élève en CM2 entouré de Monsieur le Maire et de Martine Hérault, adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse

Photo : Gilles Delacuvellerie



Mairie - BP 50013 - 17137 Nieul-sur-Mer  
 mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10  
 Directeur de la publication : Henri Lambert  
 Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS  
 Secrétaire de rédaction : Céline Joly

Maquette : RC2C • Photos : Service Communication •  
 Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur  
 du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion  
 durable des forêts • Tirage 3 200 exemplaires •  
 Dépôt 3<sup>e</sup> trimestre 2016.



[nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr)

Flashez pour visionner  
 les anciens numéros ou  
 pour en savoir plus sur  
 la Commune

## Vive la rentrée !

C'est la rentrée des classes pour les jeunes Nieulais(es) qui ont repris le chemin de l'école. Traditionnellement, c'est le moment que nous choisissons, Martine Hérault, adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse, et moi-même pour effectuer une tournée des trois écoles de la commune afin de faire le point avec les directeurs d'école et leurs équipes. Mais c'est surtout l'occasion de souhaiter à toutes et à tous une bonne rentrée scolaire.

Chaque année la rentrée de septembre sonne le glas de la période estivale, de ses fêtes et de ses animations. J'en profite pour remercier le personnel communal sollicité tout au long de l'été pour la mise en place des manifestations, l'animation de l'accueil de loisirs, l'entretien de la commune, mais aussi pour les travaux et l'entretien dans les écoles afin que la rentrée de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles.

### On ouvre une classe supplémentaire

Pour la commune, la rentrée scolaire 2016 se présente sous de bons auspices. Après avoir changé de nom en juin dernier, l'école du Fief Arnaud devenue école Alain Devaud a vu s'ouvrir une classe supplémentaire ; une bonne nouvelle qui inverse la tendance de ces dernières années et permet ainsi aux effectifs d'augmenter. Elle y a également accueilli les travaux obligatoires et nécessaires à la mise en accessibilité des bâtiments ; l'école G. Chobelet a vu la seconde phase de sa toiture rénovée et, à l'école maternelle, c'est le sol du grand réfectoire qui a été changé. De nombreuses actions, que vous retrouverez dans le dossier de ce magazine, sont menées pour et avec les enfants de la commune. Les jeunes Nieulais(es) s'engagent et s'investissent dans la commune, et je les en félicite. Leur engagement citoyen, par exemple dans la lutte anti-gaspillage dans les cantines, est un plus pour nous tous et doit montrer l'exemple.

L'avènement du « zérophyto » dans la gestion des espaces verts nous concerne tous également. La commune seule, avec ses agents, ne peut pas relever ce défi et j'invite chaque habitant à apporter son aide et sa contribution en désherbant son trottoir.

Certain(e)s le font déjà et je les en remercie chaleureusement.

Je souhaite donc à tous les élèves mais aussi à chacun(e) d'entre vous, à tout le personnel municipal ainsi qu'aux membres du conseil municipal une bonne reprise !

*Tien cordialement*

Henri Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer,  
 Vice-Président de la CdA de La Rochelle



Vernissage des travaux des enfants de l'atelier d'arts plastiques, en présence de Monsieur le Maire, Martine Hérault, adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse et de Julie Charron, animatrice.



Inauguration des lagunes

RETOUR SUR

## LES LAGUNES DE TRAITEMENT DES EAUX

Le 30 juin, les lagunes de traitement des eaux pluviales, réaménagées par la Communauté d'Agglomération, ont été inaugurées. Il s'agit d'un équipement essentiel à la qualité de vie de notre territoire, qui répond à un double objectif : d'une part, traiter les eaux de la commune avant leur rejet dans le milieu naturel et d'autre part lutter contre le risque d'inondation pendant les périodes de fortes eaux marines.

Il s'agit d'un chantier important tant sur le plan financier que sur le plan de l'ingénierie. Mais c'est aussi, pour ne pas dire surtout, un chantier d'envergure sur le plan environnemental parce que le traitement des eaux est vital pour les habitants et la préservation de l'environnement.

Les deux lagunes, d'une surface de 1,7 hectare, offrent en outre un lieu de promenade dans la nature et d'observation de la faune et de la flore. Un lieu que nous vous invitons à découvrir.



## Les mini-camps d'été

**Deux séjours ont eu lieu durant la période estivale pour nos jeunes Nieulais.**

Le premier s'est déroulé à Marans pour les enfants âgés de 8 à 11 ans, du 18 au 22 juillet. Le second à la Faute-sur-Mer pour nos jeunes de 12 à 15 ans, du 25 au 29 juillet. Tous ont profité des activités nautiques (voile, paddle, char à voile...) et des joies du camping en plein air. Chacun est revenu ravi et prêt à repartir.

## ÉLISABETH EST DÉCÉDÉE LE 11 AVRIL 2016

Elle a travaillé de nombreuses années dans les différents services de la mairie (centre de loisirs, accueil, secrétariat général...).

La Municipalité et l'ensemble du personnel présentent leurs sincères condoléances à son fils, à sa famille, ainsi qu'à tous ses proches.



Élisabeth Pinéro

## C'EST DÉCIDÉ !

### Projet immobilier

Le conseil municipal a autorisé, le 19 mai, la vente à la société Nexity de deux terrains communaux situés au Moulin Ragot dans le cadre d'un projet d'opération immobilière de 88 logements.

### Dissolution du SIVU du Golf

Le conseil municipal du 30 juin a émis un avis favorable à l'unanimité à la dissolution du SIVU du Golf de la Prée, ainsi qu'aux conditions de liquidation du syndicat prévoyant une répartition à parts égales entre les communes de Nieul, Marsilly et La Rochelle. À ce titre, la commune percevra un solde de trésorerie de 601 348 €.



JEUNES ET CITOYENS

## LE GÂCHIS, ÇA SUFFIT !

**Voilà le mot d'ordre lancé avec les enfants dans les trois restaurants scolaires. La lutte contre le gaspillage alimentaire est un enjeu de taille pour la municipalité, parce que jeter des aliments qui auraient pu être mangés est une aberration à la fois sociale, environnementale et économique. Plusieurs tonnes de nourriture finissent chaque année à la poubelle. Réduire le gaspillage alimentaire est désormais une évidence.**

Les enfants l'ont bien compris par le biais des deux actions menées en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et auxquelles ils ont été associés. La première action concerne la mise en place du tri sélectif des déchets avec des poubelles distinctes ; un geste quotidien à apprendre et à reproduire partout, à la maison, à l'école, chez les amis... La seconde action a été basée, au cours du mois de juin, sur une vaste campagne de pesée quotidienne des déchets alimentaires issus du gaspillage. Une opération collégiale, participative et à l'impact visuel fort, puisque les enfants ont pu voir concrètement toute la nourriture non consommée et donc jetée à la fin des repas.

### Une réduction des déchets de 50 % !

Pour les enfants acteurs de l'opération, la première des règles à respecter est de ne pas avoir " les yeux plus gros que le ventre ". Pour les services municipaux, il s'agit d'adapter les commandes, de revoir les menus, de repenser la composition et la répartition des aliments et d'éviter ainsi, tous ensemble, de jeter 30 pains à la fin de la semaine ou 22 kilos de petits pois à la fin de la journée (chiffres communiqués par le responsable de production). Le résultat de cette opération de pesée est sans appel : une diminution de 50% des déchets produits à la fin de l'opération. Les actions mises en œuvre par la commune ne s'arrêtent pas là. En septembre, une exposition « Nos poubelles n'ont pas faim ! Halte au gaspillage alimentaire » prêtée par la Communauté d'Agglomération, ainsi que des animations de sensibilisation au tri sont proposées aux enfants de l'école Alain Devaud

en partenariat avec les enseignants. Des « pesées surprises » seront organisées au cours de l'année scolaire 2016/17 afin de pérenniser la lutte anti-gaspillage et ne pas perdre les bonnes habitudes. Enfin, en partenariat avec la CdA et l'association Compost'âge, un composteur va être mis en place au niveau de la cuisine centrale pour recycler les biodéchets issus de la production. Un projet qui associe les enfants, les agents de restauration, mais également les services techniques.

### Trois objectifs pour manger moins et manger mieux

Le tri et la réduction du gaspillage alimentaire sont une évidence sociale, économique et écologique ; ils s'inscrivent dans le cadre de trois objectifs :

- 1- **Sensibiliser les enfants** aux enjeux du développement durable et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- 2- **Mobiliser l'ensemble des acteurs en interne** autour de projets liés à l'alimentation (cuisine, animateurs, enseignants, parents d'élèves, CdA, prestataire restauration...).
- 3- **Améliorer la qualité des produits proposés** grâce aux économies réalisées en privilégiant les produits locaux et de saison issus de modes de production respectueux de l'environnement, produits bio ou raisonnés.



CONFORME À NOS ENGAGEMENTS

### Le mot de l'élue

Ré-ouverture d'une classe à l'école Alain Devaud ! Objectif atteint après trois ans d'une étude précise de notre carte scolaire. Un travail qui a porté ses fruits puisqu'à la rentrée de septembre, les écoliers de notre commune seront tous accueillis dans des classes à effectifs équilibrés, propices à de bonnes qualités d'enseignement.

Des écoliers et aussi de futurs citoyens qui adaptent leurs comportements de consommateurs grâce aux différentes actions que nous menons dans les restaurants scolaires. Nos objectifs vont au-delà de l'assiette, et vos enfants deviennent ainsi acteurs du « mieux manger / moins gaspiller ».

**Martine Hérault, adjointe au maire déléguée à l'Enfance-Jeunesse.**

# CONSEIL D'ENFANTS : DE LA RÉFLEXION ET DES ACTIONS

Élu(e)s le 16 octobre 2015, les membres du conseil d'enfants n'ont pas traîné à agir et en moins d'une année ont présenté et fait aboutir plusieurs projets. Retour sur le travail des trois commissions.

La **commission Culturelle** a présenté la troisième édition du concours « Jeunes talents » le 20 mai dernier. Une vingtaine d'enfants se sont produits devant un public nombreux et enthousiaste venu apprécier une programmation variée de musique, chant, danse et même de dessin. Bravo aux jeunes artistes qui se sont déjà donné rendez-vous en 2017.

## Un moment convivial

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, 10 conseillers-enfants sont venus partager un moment convivial avec les résidents de l'EHPAD « Les Jardins du Gô » en collaboration avec Claire, l'animatrice de l'établissement. Au programme : des jeux de réflexion, d'adresse et des arts créatifs pour apprendre à s'entraider et pour échanger. Des moments propices pour faire connaissance, s'approprier, livrer des souvenirs et le vécu de chacun. Une initiative intergénérationnelle solidaire initiée par la **commission Solidarité** du conseil des enfants. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter réalisé par les résidents et des « au revoir » qui ne demandaient qu'à être temporaires, pour les enfants autant que pour les résidents.



Rallye éco-citoyen dans le parc municipal

## Être éco-citoyen

Sujet d'actualité pour la **commission Environnement** qui a organisé le 29 juin un rallye éco-citoyen dans le parc municipal Gabriel Chobelet. Ce projet, ouvert à tous et gratuit, tendait à faire découvrir au public comment devenir un bon éco-citoyen. De façon ludique et dans la bonne humeur, des ateliers étaient proposés pour découvrir le recyclage, comment faire un bon compost, avec l'association Éco Clic Eau. Le goûter bio proposé à tous a permis de remettre à chacun le diplôme du bon éco-citoyen, en souhaitant que les découvertes faites puissent perdurer au-delà des jeux.



Un moment convivial avec les résidents de l'EHPAD

## Un temps pour les vacances, un temps pour l'école !

### Tout d'abord, il y a eu les vacances...

Pour les enfants et les jeunes de l'Accueil de Loisirs, ce fut l'occasion de faire le plein de nouvelles expériences et d'enregistrer de joyeux souvenirs. Comme chaque année, les équipes d'animation ont concocté un menu riche, composé de sorties et d'activités de plein air (mer, piscine, cinéma, musée, soirée parents, mini-camps...). Plusieurs temps forts ont rythmé les deux mois d'été dont « Le

festival du film de la Rochelle, les pauses-café avec les familles, la sortie au site Exotica à Royan... ».

Pour les agents de la commune et les entreprises choisies, la période estivale a été propice à la réalisation de travaux dans les écoles. Des travaux de maintenance et d'entretien techniques, mais également des chantiers de vaste ampleur, dont la seconde phase de restauration de la toiture de l'école G. Chobelet (la première partie a été réalisée en 2015) et la mise en accessibilité de l'école A. Devaud. À l'école maternelle F. Dolto, le revêtement de sol et l'éclairage de la grande salle ont été remplacés. Le plafond d'une classe a également été repeint.

### ... Puis ce fut le temps de la rentrée.

On notera toutefois deux événements majeurs pour cette rentrée 2016 : le changement de nom de l'école du Fief Arnaud, rebaptisée école Alain Devaud\* en l'honneur de l'ancien maire décédé le 1<sup>er</sup> août 2015 et une ouverture de classe dans cette même école (ce qui porte à cinq le nombre de classe dans l'école).



Travaux d'accessibilité à l'école A. Devaud.

\* Ancien instituteur et ancien Maire, Alain Devaud fut entre autres à l'origine de la création du conseil des Enfants et de celui des Sages, de la création du centre de loisirs et de l'agrandissement de l'école maternelle.

## 60 ANS ET + LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE



Intervenante du service d'aide à domicile

### Senior et mobilité : les résultats de l'enquête

La question du bien-vivre à Nieul est centrale dans toutes les actions de la commune et du CCAS, qui oriente ses missions dans la démarche du maintien à domicile et de l'autonomie. Afin de mieux appréhender la question de la mobilité des seniors et de mieux connaître leurs habitudes et leur pratiques de déplacement, une enquête a été lancée en début d'année par le biais d'un questionnaire adressé à tous les Nieulais(es) âgé(e)s de 70 ans et plus.

Vous avez été nombreux (près de 200 foyers) à retourner le questionnaire au CCAS. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette consultation, conduite dans l'intérêt de tous.

On constate que très nombreux sont ceux qui utilisent leur véhicule personnel pour se déplacer. Près de 90 % des seniors font essentiellement usage de leur voiture pour leurs déplacements quotidiens.

Certains, en nombre plus limité, font également appel, ponctuellement ou de façon plus régulière, au transport en bus (essentiellement la ligne 31).

Parmi toutes les personnes qui utilisent leur véhicule, on constate une forte demande d'actualisation des connaissances en matière de réglementation du Code de la route ; nombreux sont ceux qui ont également indiqué vouloir bénéficier de stages de conduite. Afin de répondre

à cette demande et de permettre à ces seniors-conducteurs de garder, aussi longtemps que possible, leur autonomie de déplacement, **des sessions de remise à niveau seront proposées d'ici la fin de l'année 2016** par le centre communal d'action sociale.

+ | Rens. CCAS 05 46 37 72 86

Pour celles et ceux qui ont besoin de modes de transport adaptés, nous rappelons qu'il existe des dispositifs spécifiques :

#### ISIGO

Service de porte-à-porte assuré avec des véhicules adaptés à toute personne qui peut rencontrer des difficultés de mobilité.

Il fonctionne 7 jours sur 7. Le trajet de jour équivaut au coût d'un ticket de bus.

+ | Réservation au 05 46 43 44 60  
au plus tard la veille.

Des services de transport privé adaptés au handicap existent également tel que Age d'or, service situé à La Rochelle : **contact 05 46 01 62 22**

#### Le dispositif AGIRC / ARRCO "Sortir plus"

Des aides aux déplacements peuvent être accordées aussi pour les personnes de plus de 80 ans relevant d'une caisse AGIRC ou ARRCO. Ces aides, attribuées sous forme de chèques, sont destinées à tout type de déplacements.

+ | Pour toute demande, contacter la plateforme DOMPLUS au 08 18 360 560

### L'APA peut vous intéresser

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) s'adresse à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Elle permet de disposer d'une aide à domicile, susceptible de vous accompagner dans les gestes essentiels de la vie courante. Pour en bénéficier, vous devez obligatoirement avoir besoin d'une aide, partielle ou totale, pour réaliser au moins l'un des trois points suivants :

- Aide à la toilette (bain de pieds, shampooing...).
- Aide à l'habillage et au déshabillage (boutonner les boutons d'un vêtement, mettre les chaussettes...).
- Aide à la prise des repas (couper la viande, ouvrir une bouteille d'eau...).

L'APA est financée par le Conseil Départemental en fonction d'une part du niveau de votre perte d'autonomie et d'autre part de vos ressources.

Pour faire une demande d'allocation, un dossier doit être retiré au Centre communal d'action sociale (situé à côté de la mairie). Si vous avez besoin d'aide pour retirer ou constituer le dossier, les agents du CCAS et du Service d'Aide à Domicile sont à votre écoute du lundi au vendredi.

+ | Rens. CCAS - 05 46 37 72 86

### Géronto' Challenge : le sport s'invite à l'EHPAD

Aux épreuves du Géronto' Challenge de 2015, L'EHPAD nieulais « Les Jardins du Gô » est sorti grand vainqueur en remportant le trophée. En cette qualité, c'est lui qui organise l'édition 2016 du Géronto' Challenge, prévue le jeudi 15 septembre. Cette journée festive, ludique et sportive regroupe environ 100 personnes âgées, soit 14 maisons de retraite. Elle a pour vocation de sensibiliser les résidents, soignants et accompagnants aux bonnes pratiques nutritionnelles, de promouvoir l'activité physique et intellectuelle et, enfin, de redonner un rôle social aux résidents. La manifestation est organisée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la MSA, l'Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires Poitou-Charentes, le Centre hospitalier de Marennes, Mutualia Santé Atlantique, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et la commune de Nieul-sur-Mer.

### Association COHESION 17 : une aide pour les chômeurs de longue durée



Le maire entouré des membres de l'association

COHESION 17 est une association rochelaise chargée de l'insertion socioprofessionnelle des chômeurs de longue durée. Elle a pour mission de rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises et particuliers à la recherche de main-d'œuvre pour assurer des services tels que le ménage, le repassage, le jardinage, le petit bricolage ou encore la manutention.

La commune a souhaité ouvrir un espace d'accueil à l'association afin d'en permettre l'accès aux Nieulais(es) concernés par le chômage de longue

durée. L'association tiendra donc des permanences dans les locaux du CCAS tous les vendredis après-midi de 14 h à 17 h.

Pour sa première permanence, réalisée sous forme d'une réunion d'information collective, COHESION 17 s'est appuyée sur l'aide et le soutien de l'assistante sociale du Département, montrant ainsi que la réussite de l'action sociale passe nécessairement par une coordination étroite entre tous les acteurs locaux.

ZEROPHYTO<sup>(2)</sup>

# PLACE AU FAUCHAGE TARDIF



**Le fauchage tardif consiste à limiter le nombre de tontes à une ou deux par an, après l'été et avant l'entrée dans l'hiver. C'est une des solutions alternatives rendues nécessaires par le passage légal au Zérophyto.**

Pratiquer le fauchage tardif, c'est agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. La survie de bien des espèces de plantes et de fleurs est également assurée. Pour ce faire, les services municipaux ont cartographié les différentes zones de fauchage tardif sur l'ensemble du territoire communal.

**Ce n'est pas un espace abandonné, c'est le retour de la nature en ville**

Le fauchage tardif n'est pas un abandon de l'espace vert : bien au contraire, c'est une réappropriation de la nature en ville sur des espaces qui, de par leur localisation et leur destination, ne sont pas des espaces remarquables mais des lieux où les échanges de biodiversité peuvent se créer. Ces espaces sont

bien souvent excentrés par rapport à la zone urbaine. Ils peuvent être également en zone urbaine, voire enfermés au cœur d'un quartier ou d'un lotissement. Leur entretien fait appel à un suivi et une gestion différente du système « avec phyto », consistant à tondre systématiquement, à empêcher toute repousse et toute floraison avec l'aide de produits chimiques.

**Une absence de gestion bien gérée**

Cette « absence de gestion » est planifiée dans le temps. Chaque zone de fauchage tardif fait l'objet d'un détournement tous les 15 jours environ afin de marquer l'espace et de dégager les contours des propriétés et des voiries. Les secteurs tondus traditionnellement et régulièrement garantissent ainsi la sécurité des piétons et des véhicules, là où c'est nécessaire. Le fauchage complet intervient à la fin de l'été.

+ | **Rens. Centre technique municipal**  
05 46 37 88 64

## Écoquartier du Champ Pinson : point d'étape

Après avoir présenté au public, le 24 juin 2013, la démarche de projet ainsi que différents scénarios d'aménagement possibles du Champ Pinson, la commune accompagnée de l'Etablissement Public Foncier de Poitou Charentes (EPF-PC) et des services de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ont élaboré la dernière phase du schéma d'aménagement qui portera sur la zone 1AU du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Une convention tripartite a été signée entre la commune, la Communauté d'Agglomération et l'EPF-PC afin de lui confier la négociation des acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation de l'opération.

De même, afin de mener à bien ces opérations, et afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet d'aménagement sur les 11 ha, la commune a confié à l'EPF-PC, par délibération du conseil municipal

du 30 juin 2016, les études relatives à la mise en œuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique sur la base du périmètre opérationnel de la convention et de la zone d'aménagement future. Le but étant une réalisation de cet aménagement à « moyen terme ». La loi oblige en effet la commune à réaliser 450 logements d'ici 2025 pour respecter ses obligations d'habitat et notamment d'habitat social. Cette obligation est retranscrite dans le Plan Local de l'Habitat de l'Agglomération rochelaise, actuellement en cours d'adoption.

Ce schéma, résultant des différents scénarios, s'inscrit dans le PLU actuel de la commune, approuvé en mai 2011 ; il fera l'objet d'une présentation en réunion publique au cours du mois d'octobre 2016. La date sera annoncée sur les panneaux électroniques aux entrées de la commune.

CONFORME À NOS ENGAGEMENTS

### Le mot de l'élu

On le sait : ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Il en est de même pour les pollutions : chaque goutte vient s'ajouter aux autres et c'est tout l'environnement qui est impacté. Prenons tous notre part de responsabilité en arrêtant l'usage des pesticides dans nos jardins et devant nos portes !

Jean-Marc SORNIN  
adjoint délégué à l'environnement

## Mon jardin et mon trottoir sans pesticide !

La CdA de La Rochelle et l'ensemble des communes membres travaillent conjointement pour mettre en place une gestion différenciée de leurs espaces verts intégrant le « tout sans pesticide ». En tant qu'habitants, vous pouvez également agir pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur la voirie et dans vos espaces privés. Des autocollants gratuits (mais en nombre limité), disponibles en mairie, permettent de rendre visible votre engagement auprès de votre entourage et des services municipaux. Une bonne occasion de changer de méthode et d'inviter vos voisins dans cette démarche éco-responsable :

- Autocollant « **ici, je jardine au naturel et je préserve notre santé** » pour témoigner de vos pratiques de jardinier respectueux de l'environnement.
- Autocollant « **ici, je désherbe manuellement et je préserve notre santé** » pour vous engager à entretenir sans produits chimiques le trottoir devant votre maison.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, communiquer vos nom et adresse postale afin de participer à la constitution d'un réseau d'espaces publics et privés « **sans pesticide** »

+ | **Rens. Unité pédagogie Développement Durable de l'Agglomération de La Rochelle**  
05 46 30 35 68 ou  
pedagogie.dev.durable@agglo-larochelle.fr





La Municipalité remercie chaleureusement Dany et Albert Sutre.

## Une œuvre de Gaston Balande offerte à la commune

**G**aston Balande (1880-1971) est un peintre très attaché à la commune et en particulier à Lauzières, où il posséda une maison. Son œuvre, considérable, est estimée entre 4 000 et 5 000 toiles d'une étonnante variété. De nombreuses toiles sont consacrées à Lauzières, au bourg de Nieul, au marais. Nièce du célèbre peintre, Dany Sutre et son mari, Albert, ont souhaité immortaliser la présence de Gaston Balande à Nieul-sur-Mer en offrant une de ses

toiles à la commune. Le don concerne un tableau daté de 1945 représentant la mairie (à l'époque où ce n'était pas encore la mairie), vue du parc. « Une œuvre magnifiant le symbole même de la commune de Nieul » a déclaré le Maire.

Au nom de la commune, la Municipalité remercie chaleureusement Dany et Albert Sutre, ainsi que leurs enfants, pour ce don rare qui entre dans le patrimoine privé de la ville.

## Les mystères authentiques de Nieul

**D**epuis maintenant trois ans, l'association organise un spectacle nocturne inédit dans le centre bourg de la commune. Au fil des huit représentations, le succès a toujours été au rendez-vous. Les nombreux spectateurs ont ainsi pu déambuler dans les rues à la découverte de leur histoire, en ayant le privilège de visiter des monuments historiques ainsi que des trésors cachés et insoupçonnés, dévoilés à cette occasion.

Cette année, l'association a choisi de remettre l'intégralité de la recette des deux spectacles de juin à la Fondation du Patrimoine, afin de participer à la restauration du clocher de l'église Saint-Philbert. Un chèque de 1000 € sera remis par les membres de l'association lors d'un prochain conseil municipal.

L'association Nieul Authentique a pour but la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local et la dynamisation du centre-bourg de Nieul-sur-Mer. Ses membres œuvrent afin de sensibiliser les Nieulais aux richesses de leur village et à leur cadre de vie. Leurs recherches, leur envie de s'impliquer dans la vie locale et surtout leur volonté de ne pas voir disparaître ses spécificités architecturales et patrimoniales ont abouti à la création de ce spectacle réalisé en

collaboration avec Tambour d'aurore et les ateliers du théâtre de poche.

De nombreux projets sont en cours, n'hésitez pas à les rejoindre pour les aider, par exemple, à recenser le petit patrimoine remarquable de Nieul, afin de le protéger (vieux puits, portail ancien, pilier, gargouille... sans oublier les arbres centenaires).

+ | **Pour plus de renseignements**  
Contact : [nieulauthentique.canalblog.com](http://nieulauthentique.canalblog.com)  
Tél. : 06 01 73 75 39



L'association a fait un don de 1000€ pour la rénovation du clocher et la Municipalité l'en remercie chaleureusement

## Une rentrée rock'n roll !

**R**ock dance fait sa rentrée le 19 septembre. L'association vous propose de nombreux cours de danse dans lesquels vous apprendrez à danser le rock'n'roll, le cha-cha, et certaines danses swing, comme le lindy up ou le west coast swing.

Elle est entièrement gérée par des bénévoles depuis sa création en 2003 et installée à Nieul-sur-Mer depuis 2006.

Le plaisir de la danse et la convivialité sont les maîtres mots de Rock dance. Les adhérents bénéficient, en plus des cours, de la possibilité de mettre leur apprentissage en pratique lors des soirées et entraînements qu'elle organise régulièrement.

D'ailleurs, une soirée de Gala en juin a clôturé la saison avec un repas dansant et la venue d'un orchestre.



### Venez nous rejoindre !

La présidente Marie Catzaras sera ravie de vous accueillir pour vos premiers pas de danse ou pour vous perfectionner salle La Coubre, Espace Michel Crépeau.

+ | **Pour tous renseignements, vous pouvez visiter notre site accessible à partir de l'adresse [www.rockdance.fr](http://www.rockdance.fr) et un accès à GOOGLE +**

### ou joindre l'association

Rock Dance  
3 bis route de l'Aubréçay  
17137 Nieul-sur-Mer  
Tél. : 05 46 37 81 32  
Portable : 06 82 04 11 46





## DANIK CHEVREAU, HISTORIEN-GARAGISTE

**Il est un petit garage, rue du port à Lauzières, qui abrite un collectionneur amoureux des voitures en général et des Simca en particulier. Danik Chevreau, passionné de mécanique, de carrosserie et de restauration, est passé maître dans l'art de transformer une épave en une voiture rutilante, digne des plus belles pièces de collection.**

Il compte à son actif plusieurs restaurations dont une Simca 6 de 1949 qui lui a demandé deux ans et demi de travail. Un travail de titan, mais aussi un travail d'équipe et de famille, puisque Livia, sa fille, a œuvré à la sellerie et sa sœur à la couture.

À voir également, une Aronde de 1957, une Ariane de 1960, une mythique Simca 1000 de 1954 avec

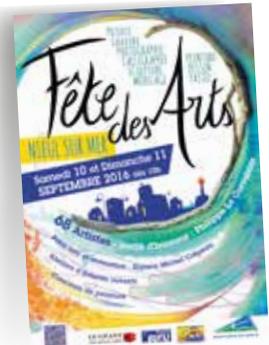
son moteur à l'arrière et son coffre à l'avant. La plus récente est une Matra Simca Bagueera de 1976. Tous ces modèles ont eu la chance de trouver notre artiste pour leur redonner vie.

Et passionné, Danik Chevreau l'est depuis longtemps. C'est son père, mécanicien, qui a fait sa carrière au garage concessionnaire Simca, Porte Dauphine à La Rochelle, qui lui a donné le virus des belles cylindrées. Cet homme aux doigts d'or excellait dans les réglages des belles Chambord et autres Facel-Véga. De quoi faire rêver l'enfant qu'il était alors. Pour Danik, après cinq années passées à l'usine Simca dans l'enfer des chaînes de production, puis des années comme chauffeur routier national et frontalier, où il goûtait avec délice les plaisirs de la solitude, il fait finalement le choix de l'ostréiculture en famille il y a une vingtaine d'années.

Mais toujours ses loisirs ont été tournés vers l'embellissement de ces vieilles voitures, pièces marquantes de l'histoire de l'automobile

française, la recherche des pièces détachées, la rénovation ou bien les rassemblements de véhicules anciens.

C'est ainsi qu'au fil du temps, l'Aronde a pris son envol et a posé son nid dans ce garage, où règnent la passion et le bonheur de métamorphoser des vestiges en belles caisses.



## Remise de la médaille de la Ville au salon des artistes

Chaque année, le mois de juin voit renaître le salon des Arts Plastiques de La Rochelle. Ce salon est porté avec passion et dévouement par sa créatrice, Madame Toulouse. Depuis longtemps déjà, notre commune s'associe à cette belle exposition en décernant à un artiste le prix de la ville de Nieul. Le thème de l'année 2016 était « *le patrimoine* ». C'est la peintre Cirruza avec sa toile évoquant la basilique Santa Maria della Salute de Venise qui a été primée par La commission aux affaires culturelles de Nieul. « *J'ai été impressionnée par cette basilique qui mêle les styles classique et baroque, nous dit Cirruza. L'envie de rendre hommage à Venise et à la présence permanente et changeante de l'eau et du ciel qui vient magnifier l'édifice* ».

Cette œuvre a été exposée lors de la Fête des Arts à l'espace Michel Crépeau.



La 6<sup>e</sup> édition de la Fête des arts se déroulait les 10 et 11 septembre derniers.

Pas moins de 29 artistes nieulais et 43 artistes extérieurs à la commune, répartis sur 35 lieux d'accueil, présentant des techniques diverses et variées. Echanges entre passionnés, curiosité, découverte et convivialité ont animé ce week-end, désormais incontournable.



■ FEU D'ARTIFICE ■

En raison des conditions météorologiques, le feu d'artifice du 13 juillet a dû être annulé avec regret.

## RESTAURATION DU CLOCHER

## LES COMPAGNONS À L'ŒUVRE

Les travaux ont commencé début juillet à l'église Saint-Philbert où les échafaudages, intérieurs et extérieurs, ont été installés. Une armure métallique qui abrite et protège le travail initié par les Compagnons de Saint-Jacques, en charge des travaux de maçonnerie. Le chantier, ouvert momentanément au public et aux donateurs le 16 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, il accueillera prochainement les enfants du CM1 et CM2 de la commune pour une découverte de ce grand clocher, mais aussi du travail des tailleurs. Des panneaux explicatifs installés dans l'église permettent à tout public intéressé de venir découvrir le pourquoi et le comment de ces travaux. D'autres actions de découverte seront menées d'ici la fin des travaux.



L'échafaudage du chantier de l'église

# 30 416 €

Le montant de la souscription s'élève actuellement à 30 416 €. Merci aux 104 donateurs ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui participent dans le cadre des entrées de spectacles « au chapeau ».

## Frelons asiatiques : le vrai et le faux

La présence en France du frelon asiatique a été signalée pour la première fois en 2006. Il construit un volumineux nid de papier mâché, dans lequel la colonie ne vit qu'un an. En automne les femelles reproductrices quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner tandis que les mâles, les dernières larves et ouvrières meurent. En hiver donc, le nid ne constitue plus aucun risque car il est vide. Au printemps, la reine ébauche un nouveau nid, de préférence dans les hautes branches des arbres, parfois dans des bâtiments ouverts ou plus rarement dans un trou de mur ou dans le sol.

Le frelon asiatique n'est pas agressif ; sa pique, sauf pour les personnes allergiques, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe. En revanche, c'est un redoutable prédateur pour les abeilles. La destruction des nids n'est pas sans danger : elle doit être réalisée par une entreprise spécialisée. Il ne faut surtout pas réaliser de destruction mécanique des nids (lance à eau, fusil...) car il est impossible ainsi de détruire toute la colonie et cela fait courir des risques pour le voisinage et entraîne la reconstruction d'autres nids à proximité.

+ **Rens mairie (police municipale)**  
05 46 37 40 10

## Aide à la rénovation thermique

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle aide financièrement à la rénovation thermique des logements afin d'inciter les ménages à rénover thermiquement leur habitation et à faire, ainsi, des économies d'énergie.

+ **Rens. auprès du Conseiller Info Energie de la CdA au 05 46 30 37 73**  
**ou sur le site de la commune [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)**  
(la mairie et des services/urbanisme et ST/les démarches administratives/aide financière rénovation thermique)

Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**



NOUVEAUTÉ

## Le Guide Touristique de la commune

**Tout y est recensé ou presque.**

Ce nouvel outil de communication, simple d'utilisation, regroupe l'ensemble des éléments de notre commune, classés par thématique : son histoire, ses balades, son plan, ses associations, ses loisirs et ses alentours. Il peut également faciliter vos démarches administratives (numéros utiles, déchèteries...).

Vous pouvez le récupérer à l'accueil de la mairie, auprès des commerçants, et il est disponible au sein des chambres d'hôtes pour les touristes qui séjournent sur notre commune.

La Municipalité tient aussi à remercier l'ensemble des commerçants qui ont pu contribuer à la première édition de ce guide touristique.

# RECENSEMENT 2017 : ON COMPTE SUR VOUS !

La nouvelle campagne de recensement de la population se déroulera sur notre commune **du 19 janvier au 18 février 2017**.

Des agents recenseurs munis d'une carte officielle viendront à votre domicile vous remettre des imprimés à compléter.

Ces documents devront **obligatoirement** leur être remis ou transmis par internet.



Nous vous informons que pour le bon déroulement des opérations la commune **va recruter une douzaine d'agents recenseurs**.

Les personnes intéressées par cette mission, qui demande une rigueur absolue, devront impérativement être disponibles durant toute la période (5 semaines) et pour les formations obligatoires prévues en novembre.

**+ Renseignements complémentaires en mairie au 05 46 37 40 10**

Adressez votre candidature à :

Mairie de Nieul-sur-Mer - rue de Beauregard -

BP 50013 - 17137 Nieul-sur-Mer

mairie@nieul-sur-mer.fr

## DEUX NOUVEAUX COMMERCES VIENNENT DE S'INSTALLER

### Pizzeria

Depuis plusieurs mois, Madame Picard Harmonie assure la gérance de la pizzeria La Mostra succédant à Madame Cusatis Sylvie.

Vous pourrez y découvrir sa nouvelle carte et ses spécialités. Restauration sur place ou à emporter.

**+ Centre commercial des Chênes  
Verts Avenue du Grand Large  
Tel : 05 46 37 48 38  
www.lamostra.fr**

11h30-14h00 et 18h00-22h00

Fermé le dimanche midi et le lundi.



### Esthéticienne à domicile

Une nouvelle esthéticienne à domicile s'est installée récemment sur la commune. Diplômée du BTS Esthétique et Cosmétique, Pénélope Esthétique vous propose des soins du visage, du corps, une mise en beauté des mains et des pieds, des épilations... à votre domicile ou à son domicile, où détente, beauté et bien-être sont les maîtres mots. Prenez du temps pour vous et laissez-vous tenter.



**+ Pour toute demande d'informations,  
merci de contacter  
Penelope Esthétique  
au 06 46 67 97 42 ou par mail à  
penelopesthetique@hotmail.com**

## EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

# Vive la transparence !

Vous vous posez des questions concernant notre commune, sur des sujets qui vous préoccupent, vous interpellent ou tout simplement parce que vous vous sentez concernés. Et vous ne pouvez pas, ou ne souhaitez pas, vous déplacer lors des réunions du conseil municipal dont les procès-verbaux ne mentionnent jamais les débats, notamment ceux de l'opposition ? Pas de souci : nous serons votre relais et nous nous chargeons de porter votre voix.

Mais si vous préférez débattre d'un sujet tel que les digues, la taxe d'habitation, la vente du Golf de La Prée, la taxe de séjour, la reprise de la gestion du port du plomb par le conseil départemental, les compteurs Linky, le PLUi (plan local d'urbanisation intercommunal), la mutualisation des ressources de la CDA, l'éco-quartier du Champ Pinson (360 logements prévus sur 11 hectares, pris sur des terrains agricoles)... : appelez-nous et organisons une rencontre (avec vous seulement et/ou vos voisins invités).

Philippe Durieux, Jacqueline Chevallier, Christian Tavares, Véronique Bonneau, Michel Durrant.

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous :

**Philippe Durieux, 06 19 32 17 70**

**Jacqueline Chevallier, 05 46 37 21 39**

**Christian Tavares, 05 46 37 37 08**

**Michel Durrant, 05 46 56 44 38.**

# CONCERT DU CHŒUR GOSPEL DE LA ROCHELLE

## OCTOBRE

**DIMANCHE 9 OCTOBRE  
DE 9H30 À 18H**

### Bourse aux vêtements

(Chaussures, accessoires et linge de maison)

Organisée par l'association Du Bonheur pour le Mali

Espace Michel Crépeau 5 € le mètre linéaire.

Tables fournies. Restauration sur place.

Renseignements et inscription avant le 7 octobre au 06 19 94 28 56 et 05 46 37 45 03

**SAMEDI 15, 20H30 ET  
DIMANCHE 16 OCTOBRE  
15H00**

### Théâtre « Le Tréteau fait son tour »

Organisé par la Municipalité

Espace Michel Crépeau. Entrée au chapeau \*

**JEUDI 20 OCTOBRE 14H30**

### Atelier pliage

Organisé par la Municipalité à la Bibliothèque Municipale. Sur inscription à la bibliothèque : 05 46 37 39 18

**JEUDI 27 OCTOBRE 14H**

### Atelier marque-page

Organisé par la Municipalité à la Bibliothèque Municipale. Sur inscription à la bibliothèque : 05 46 37 39 18

**DIMANCHE 30 OCTOBRE  
DE 9H À 18H**

### Vide dressing

Action de solidarité scolaire au Sénégal organisée par l'association Capsul'Aventure

Espace Michel Crépeau. 3€ le mètre linéaire.

Réservation : 06 62 80 01 38 ou 06 82 18 71 83 capsulaventure@gmail.com

## NOVEMBRE

11 nov.

11h45- Commémoration du 11 novembre 1918

Monument aux morts de Nieul-sur-Mer  
Place de la Liberté - François Mitterrand.

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE  
DE 9H À 17H**

### Bourse aux jouets, jeux, peluches, DVD

Organisée par l'association AIPE

Espace Michel Crépeau. Buvette et restauration rapide sur place.



**SAMEDI 10 DÉCEMBRE  
À 20H30**

Espace Michel Crépeau,  
salle du phare de La Coubre

Entrée au chapeau



Un incontournable de la programmation culturelle municipale, le Chœur Gospel de La Rochelle revient à Nieul-sur-Mer.

Le Chœur Gospel de La Rochelle est composé d'environ 80 choristes accompagnés par des musiciens et dirigés par Patrick Papineau. Ils interprètent du negro spiritual traditionnel et du gospel moderne au sein de l'association

« La Puce à l'Oreille ». Ils viendront vous enchanter et ainsi clôturer la saison culturelle 2016. La qualité exceptionnelle de l'ensemble des voix et de certains choristes vous donnera quelques frissons de bonheur, vous permettra également de participer activement et de partager la passion pour ces chants gospels et negro-spirituals, imprégnés de valeurs humanistes, de fraternité, de paix, d'espoir... et de joie de vivre.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée de qualité, qui se déroule à deux pas de chez vous !

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE 15H**

### Cinéma en hiver :

Film tout public (à définir)

Organisé par la Municipalité

Espace Michel Crépeau -

Entrée au chapeau \*



**SAMEDI 26 NOVEMBRE 20H30**

### Envoyez la musique

L'école de Musique de Puilboreau, en partenariat avec la Municipalité, présente le spectacle de sa classe de chant  
Espace Michel Crépeau. Entrée libre.

**DIMANCHE 27 NOVEMBRE 17H**

### Ensemble de cuivres

Organisé par le conservatoire de la CDA, en partenariat avec la Municipalité, dans le cadre du festival d'automne  
Espace Michel Crépeau. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## DÉCEMBRE

**SAMEDI 3 ET DIMANCHE  
4 DÉCEMBRE DE 10H À 18H**

de 10h à 17h

### Marché de Noël

Organisé par le Comité des fêtes.

Entrée libre. Petite restauration

\* Les recettes seront reversées à la Fondation du patrimoine dans le cadre de la souscription lancée pour les travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Philbert.

**MERCREDI 14 DÉCEMBRE 15H**

### Cinéma en hiver :

Film pour enfants (à définir)

Organisé par la Municipalité

Espace Michel Crépeau

Entrée au chapeau \*



### Les dons du sang

Jeudi 20 octobre et

Jeudi 22 décembre

de 15h30 à 19h

Organisé par l'Etablissement français du sang

Espace Michel Crépeau



### LES MANIFESTATIONS DU CLUB PONGISTE

#### Championnat de France pré national - de 16h à 20h

Samedis 1<sup>er</sup> et 15 octobre

Samedi 19 novembre

samedi 10 décembre



#### Championnat de France niveau départemental - de 9h à 12h

Dimanches 2 et 16 octobre

Dimanches 6 et 20 novembre

Dimanches 4 et 11 décembre

#### Championnat de France niveau régional - de 17h à 20h

Samedi 5 novembre

Samedi 3 décembre

